TRANSAT A.T. INC.
PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 janvier 2018

Relations avec les investisseurs
M. Denis Pétrin
Chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symbole boursier
TSX: TRZ

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2018, par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2017 et doit être lu avec les états financiers audités de l'exercice clos le 31 octobre 2017, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2017, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du premier trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2017. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 14 mars 2018. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Nos états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financières [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos aéronefs, les technologies de l'information et les télécommunications, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2017.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit que les résultats du second trimestre seront similaires à ceux de 2017.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de change, les prix de vente, les coûts d'hôtels et autres coûts demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, les charges de restructuration, la dépréciation du goodwill, l'amortissement et autres éléments inhabituels importants, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) à la cession d'entreprises, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) à la cession d'entreprises, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
Résultat net (perte nette) ajusté par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Contrats de location simple ajustés	Charge de loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres multipliée par 5.
Dette totale	Dette à long terme plus le montant des contrats de location simple ajustés. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
Dette totale nette (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)	Dette totale (décrite ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 janvier	
	2018	2017
	$	$
Résultat d'exploitation	(45 795)	(50 671)
Amortissement	14 769	14 206
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(614)
Résultat d'exploitation ajusté	(31 026)	(37 079)
Résultat avant charge d'impôts	(17 469)	(45 111)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	4 219	(4 804)
Gain sur cession d'entreprises	(30 696)	—
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(614)
Résultat ajusté avant charge d'impôts	(43 946)	(50 529)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(6 588)	(32 073)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	4 219	(4 804)
Gain sur cession d'entreprises	(30 696)	—
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(614)
Incidence fiscale	(803)	1 452
Résultat net ajusté	(33 868)	(36 039)
Résultat net ajusté	(33 868)	(36 039)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 181	36 883
Résultat net ajusté par action	(0,91)	(0,98)

	Au 31 janvier 2018	Au 31 octobre 2017
	$	$
Loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres	126 205	132 139
Multiple	5	5
Contrats de location simple ajustés	631 025	660 695
Dette à long terme	—	—
Contrats de location simple ajustés	631 025	660 695
Dette totale	631 025	660 695
Dette totale	631 025	660 695
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(749 342)	(593 582)
Dette totale nette (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)	(118 317)	67 113

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Trimestres clos les 31 janvier			
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2018 $	2017 $	Écart $	Écart %
États des résultats consolidés				
Revenus	725 782	689 332	36 450	5,3
Résultat d'exploitation	(45 795)	(50 671)	4 876	9,6
Résultat net attribuable aux actionnaires	(6 588)	(32 073)	25 485	79,5
Résultat de base par action	(0,18)	(0,87)	0,69	79,3
Résultat dilué par action	(0,18)	(0,87)	0,69	79,3
Résultat d'exploitation ajusté [1]	(31 026)	(37 079)	6 053	16,3
Résultat net ajusté [1]	(33 868)	(36 039)	2 171	6,0
Résultat net ajusté par action [1]	(0,91)	(0,98)	0,07	7,1
États des flux de trésorerie consolidés				
Activités opérationnelles	107 774	116 383	(8 609)	(7,4)
Activités d'investissement	19 500	(24 286)	43 786	180,3
Activités de financement	1 415	(357)	1 772	496,4
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	747	(577)	1 324	229,5
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	129 436	91 163	38 273	42,0

	Au 31 janvier 2018 $	Au 31 octobre 2017 $	Écart $	Écart %
États de la situation financière consolidés				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	749 342	593 582	155 760	26,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)	386 631	309 064	77 567	25,1
	1 135 973	902 646	233 327	25,8
Actif total	1 677 137	1 453 216	223 921	15,4
Dette (courant et non courant)	—	—	—	—
Dette totale [1]	631 025	660 695	(29 670)	(4,5)
Dette totale nette (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)[1]	(118 317)	67 113	(185 430)	(276,3)

[1] VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat est une grande entreprise intégrée de tourisme international spécialisée dans le voyage vacances, qui exerce ses activités et commercialise ses services en Amérique et en Europe. Elle élabore et commercialise des services de voyages vacances, sous forme de forfait ou non, incluant des liaisons aériennes et des séjours hôteliers. Transat opère sous les marques Transat et Air Transat, principalement au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans dix autres pays européens, directement ou par le biais d'intermédiaires, dans le cadre d'une stratégie multicanal. Transat est également distributeur au détail, aussi bien en ligne que par l'entremise d'agences de voyages, dont certaines lui appartiennent. Elle offre des services à destination au Mexique, en République dominicaine et en Jamaïque. Depuis peu, Transat a entrepris de constituer une division dont la mission sera de détenir et d'exploiter des hôtels dans les Caraïbes et au Mexique, et de les commercialiser notamment aux Etats-Unis, en Europe et au Canada.

VISION

Leader du voyage vacances, Transat entend poursuivre son développement en inspirant confiance aux voyageurs et en leur proposant une expérience à la fois exceptionnelle, chaleureuse et sûre. Nos clients sont notre raison d'être et le développement responsable du tourisme est notre passion. Nous voulons élargir la gamme de nos activités en exerçant notre mission également dans l'hôtellerie.

STRATÉGIE

Dans le cadre de son plan stratégique 2018-2022, Transat s'est donné pour objectif de bâtir une rentabilité durable à travers l'amélioration et le renforcement de son modèle actuel d'une part, et le développement hôtelier d'autre part.

Le développement hôtelier se concrétisera par la mise sur pied d'une unité d'affaires exploitant des hôtels tout-inclus dans les Caraïbes et au Mexique, dont certains seront détenus en propre et d'autres non. Cette chaîne hôtelière viendra renforcer la rentabilité de Transat, notamment l'hiver, tout en lui permettant de livrer une expérience maîtrisée de bout en bout à ses clients canadiens.

Par ailleurs, Transat renforcera son modèle actuel en maintenant son attention sur la satisfaction des attentes du client loisir, soit un service convivial à un prix abordable. Ceci sera permis par plus de synergie entre les différents pôles de l'entreprise au Canada, par la poursuite de l'effort d'augmentation de l'efficacité et de réduction des coûts, par l'amélioration continue de l'empreinte digitale de l'entreprise et par une attention particulière portée au développement de certaines fonctions, comme la gestion du revenu ou la planification du réseau aérien.

Enfin, la responsabilité d'entreprise, qu'il s'agisse de l'environnement, des clients, des employés ou des partenaires, restera une préoccupation majeure dans la stratégie de Transat.

Pour l'exercice 2018, les objectifs que Transat poursuit, tel que déterminés en début d'exercice, sont les suivants :

1. Lancer la chaîne hôtelière Transat détenue en propre : mettre en place l'équipe, élaborer le concept et choisir la marque, engager les premières acquisitions d'hôtels et/ou de terrains.

2. Améliorer l'efficacité, notamment en améliorant les pratiques de gestion des revenus, de tarification et d'utilisation des appareils et en poursuivant la politique de réduction de coûts.

3. Améliorer la distribution, en continuant d'accroître les ventes directes, en affinant le pilotage par canal et en renforçant notre présence dans les technologies mobiles.

4. Améliorer la proximité avec le client, notamment par la gestion centralisée des dossiers et la mesure de la satisfaction.

5. Renforcer nos engagements en termes de responsabilité d'entreprise, notamment en obtenant la certification Travelife et en affinant notre mesure de la satisfaction des employés.

Les principaux inducteurs de performance sont notre résultat d'exploitation ajusté, notre part de marché et la croissance de nos revenus. Ils sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribuées par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent principalement notre trésorerie non détenue en fiducie ou autrement réservée et l'accès aux soldes inutilisés de nos facilités de crédit. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos ressources humaines et nos relations avec nos fournisseurs.

RETOUR SUR LES PERSPECTIVES DU 14 DÉCEMBRE 2017

Dans le rapport de gestion du 31 octobre 2017, la Société mentionnait que, dans la mesure où les tendances observées se maintenaient, la Société prévoyait au premier semestre de meilleurs résultats que ceux de la saison d'hiver 2017. Les résultats du premier trimestre de 2018 se sont avérés légèrement meilleurs que ceux observés l'an dernier, dus à une augmentation du nombre de voyageurs, combinée à une augmentation des prix de vente moyens sur l'ensemble de nos marchés.

CESSIONS D'ENTREPRISES

JONVIEW CANADA INC.

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview Canada inc. [« Jonview »], qui exploite des activités de voyagiste réceptif au Canada, à la multinationale japonaise H.I.S. Co. Ltd., spécialisée dans la distribution de voyages, suite à l'approbation de la transaction par le Bureau de la concurrence du Canada et au respect d'autres conditions habituelles. Le prix de vente prévu s'élève à 48,4 millions $, dont 47,3 millions $ a été reçu en espèces à cette date. La filiale cédée avait un actif net de 13,0 millions $ au 30 novembre 2017. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31,3 millions $, net des frais de transaction de 0,5 million $ et du montant de 3,7 millions $ dû au Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec [« Fonds »], dont 3,3 millions $ a été payé en espèces durant le trimestre, à titre de complément au prix de rachat de la participation de 19,93 % du Fonds en décembre 2016. Le prix de vente est toujours soumis à certains ajustements, en raison d'un ajustement de fonds de roulement.

Les activités de Jonview ne représentant pas pour la Société une ligne d'activité principale et distincte, les résultats de Jonview sont inclus dans les résultats des activités poursuivies de la Société aux états consolidés des résultats et du résultat global pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018. Au 31 octobre 2017, les actifs et les passifs de Jonview ont été présentés comme détenus en vue de la vente aux états consolidés de la situation financière.

OCEAN HOTELS

Le 4 octobre 2017, la Société a conclu la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean à H10 Hotels pour un montant de 150,5 millions $ US [187,5 millions $], reçu en espèces. La participation cédée avait une valeur comptable de 97,3 millions $ au 4 octobre 2017. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 86,0 millions $, net des frais de transaction de 1,9 million $, ainsi qu'un gain de change de 15,5 millions $ réalisé à la suite du reclassement du montant cumulé des écarts de change lié au placement. Selon les termes de l'entente, le prix de vente a été ajusté à la baisse de 1,8 million $ US [2,3 millions $] au 31 janvier 2018, et totalise ainsi 148,7 millions $ US [185,2 millions $], sous réserve de certains ajustements qui pourraient avoir lieu jusqu'à 24 mois après la transaction. Transat reste décidée à devenir un opérateur hôtelier à part entière et a vendu sa participation minoritaire dans les hôtels Ocean pour accélérer le développement de sa propre chaîne hôtelière dans le Sud.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

	Trimestres clos les 31 janvier			
(en milliers de dollars)	2018 $	2017 $	Écart $	Écart %
Revenus	725 782	689 332	36 450	5,3
Charges d'exploitation				
Coûts liés à la prestation de services touristiques	362 266	372 006	(9 740)	(2,6)
Salaires et avantages du personnel	93 790	89 677	4 113	4,6
Carburant d'aéronefs	78 927	63 706	15 221	23,9
Entretien d'aéronefs	53 167	42 800	10 367	24,2
Loyer d'aéronefs	30 169	36 103	(5 934)	(16,4)
Frais d'aéroports et de navigation	27 014	24 104	2 910	12,1
Commissions	28 351	28 791	(440)	(1,5)
Autres coûts aériens	48 341	42 754	5 587	13,1
Autres	35 020	29 439	5 581	19,0
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise	(237)	(3 583)	3 346	(93,4)
Amortissement	14 769	14 206	563	4,0
	771 577	740 003	31 574	4,3
Résultat d'exploitation	(45 795)	(50 671)	4 876	9,6
Coûts de financement	461	444	17	3,8
Revenus du financement	(3 741)	(1 757)	(1 984)	112,9
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	4 219	(4 804)	9 023	187,8
Gain sur cession d'entreprises	(30 696)	—	(30 696)	100,0
Perte de change sur les éléments monétaires non courants	1 431	557	874	156,9
Résultat avant charge d'impôts	(17 469)	(45 111)	27 642	61,3
Impôts sur les bénéfices (récupération)				
Exigibles	(4 951)	(14 937)	9 986	66,9
Différés	(7 285)	880	(8 165)	(927,8)
	(12 236)	(14 057)	1 821	13,0
Résultat net de la période	(5 233)	(31 054)	25 821	83,1
Résultat net attribuable aux :				
Actionnaires	(6 588)	(32 073)	25 485	79,5
Participations ne donnant pas le contrôle	1 355	1 019	336	33,0
	(5 233)	(31 054)	25 821	83,1

REVENUS

Nous tirons nos revenus des voyagistes expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyagistes réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à 2017, nos revenus ont augmenté de 36,5 millions $ (5,3 %) pour le trimestre clos le 31 janvier 2018. Cette augmentation est due à une hausse du nombre de voyageurs de 6,2 % sur le marché des destinations soleil, notre principal marché pour cette période, qui découle de notre décision d'augmenter notre offre de produits de 10,5 % sur ce marché. L'augmentation a été accentuée par un accroissement de notre offre de produits de 20,3 % sur le marché transatlantique, qui a entraîné une hausse du nombre de voyageurs de 20,3 % sur ce marché. De plus, les prix de vente moyens ont légèrement augmenté sur l'ensemble de nos marchés. L'augmentation des revenus a été atténuée par la vente de notre filiale Jonview.

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont augmenté de 31,6 millions $ (4,3 %) pour le trimestre par rapport à 2017. L'augmentation découle principalement d'une hausse du nombre de voyageurs, alimentée par notre décision d'augmenter notre offre de produits de 10,5 % sur le marché des destinations soleil, notre principal marché pour cette période, laquelle a été partiellement compensée par la hausse du dollar par rapport au dollar américain.

COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyagistes. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement à 2017, ces coûts ont diminué de 9,7 millions $ (2,6 %) pour le trimestre. L'augmentation des coûts à la suite de la hausse du nombre de voyageurs a été plus que compensée par l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain et par la diminution du nombre de nuitées vendues au Canada due à la vente de notre filiale Jonview.

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 4,1 millions $ (4,6 %) pour le trimestre, comparativement à 2017. Cette augmentation découle principalement des révisions salariales annuelles et de l'embauche d'agents de bord à la suite de la hausse de notre capacité par rapport à 2017.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 15,2 millions $ (23,9 %) au cours du trimestre. Cette augmentation résulte principalement de la hausse des indices de prix du carburant sur les marchés financiers, combinée à la hausse de la capacité par rapport à 2017. L'augmentation a été atténuée par l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs loués. Comparativement à 2017, ces dépenses ont augmenté de 10,4 millions $ (24,2 %) au cours du trimestre. Cette augmentation est principalement attribuable à des réparations plus importantes que l'an dernier et à la croissance de notre flotte par rapport à 2017, compensées en partie par la hausse du dollar vis-à-vis du dollar américain.

LOYER D'AÉRONEFS

Pour le trimestre, la flotte permanente d'Air Transat compte dix-huit Airbus A330, dont deux sont entrés en service au cours de l'été 2017 et deux sont entrés en service au cours de l'hiver 2018, sept Airbus A310 et sept Boeing 737-800. Malgré l'augmentation du nombre d'aéronefs par rapport à l'an dernier, les loyers d'aéronefs ont diminué de 5,9 millions $ (16,4 %) au cours du trimestre à la suite des renégociations des ententes des Airbus A330 inclus dans notre flotte actuelle.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 2,9 millions $ (12,1 %) au cours du trimestre, comparativement à 2017. Cette augmentation est due à une hausse de notre capacité par rapport à 2017.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyagistes aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyagiste et le consommateur. La dépense de commission a diminué de 0,4 million $ (1,5 %) au cours du trimestre, par rapport à 2017. En pourcentage de nos revenus, les commissions ont diminué et représentent 3,9 % de nos revenus, par rapport à 4,2 % en 2017. Cette diminution découle d'une baisse des revenus sur lesquels une commission est calculée.

AUTRES COÛTS AÉRIENS

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage et des frais de commissariat. Les autres coûts aériens ont augmenté de 5,6 millions $ (13,1 %) au cours du trimestre, comparativement à 2017. Pour le trimestre, l'augmentation est principalement due à une hausse de notre capacité par rapport à 2017.

AUTRES

Les autres frais ont augmenté de 5,6 millions $ (19,0 %) au cours du trimestre, comparativement à 2017, principalement dû à une hausse des dépenses de commercialisation numérique.

QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE ET D'UNE COENTREPRISE

En 2018, notre quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise correspond à notre quote-part du résultat net de Desarrollo, notre coentreprise en hôtellerie acquise en 2017. Pour le trimestre correspondant de 2017, notre quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise correspondait à notre quote-part du résultat net de Caribbean Investments B.V. [«CIBV»], dont la vente a été conclue le 4 octobre dernier. Notre quote-part du résultat net pour le premier trimestre s'élève à 0,2 million $, comparativement à 3,6 millions $ pour le trimestre correspondant de 2017; cette diminution est due à la vente de CIBV.

AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles amortissables et aux avantages incitatifs reportés. L'amortissement a augmenté de 0,6 million $ (4,0 %) au cours du premier trimestre, comparativement à 2017. Cette augmentation est principalement attribuable aux améliorations récentes capitalisées sur les aéronefs.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 45,8 millions $ (6,3 %) au cours du trimestre, comparativement à 50,7 millions $ (7,4 %) en 2017. La diminution de notre perte d'exploitation découle principalement de l'augmentation du nombre de voyageurs, combinée à une légère hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble de nos marchés, ainsi qu'à l'effet de change favorable qui, combiné à la hausse des prix du carburant, a entraîné une diminution de nos charges d'exploitation de 13,3 millions $ pour le trimestre. La diminution de notre perte d'exploitation a été atténuée par la baisse des coefficients d'occupation sur les destinations soleil, notre principal marché durant l'hiver, et par des réparations plus importantes que l'an dernier.

Au cours du trimestre, nous avons affiché une perte d'exploitation ajustée de 31,0 millions $ (4,3 %), comparativement à 37,1 millions $ (5,4 %) en 2017.

AUTRES CHARGES ET REVENUS

COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement sont demeurés stables pour le trimestre, comparativement à 2017.

REVENUS DE FINANCEMENT

Les revenus de financement ont augmenté de 2,0 millions $ (112,9 %) au cours du trimestre comparativement à 2017, suite à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie par rapport à 2017 et à la hausse récente des taux d'intérêt.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS LIÉS AU CARBURANT ET AUTRES DÉRIVÉS

La variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change. Au cours du trimestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs et autres dérivés a diminué de 4,2 millions $, comparativement à une augmentation de 4,8 millions $ en 2017. La diminution est attribuable à la baisse de la juste valeur des dérivés de change, compensée en partie par la hausse de la juste valeur des dérivés liés au carburant.

GAIN SUR CESSION D'ENTREPRISES

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview pour une contrepartie prévue de 48,4 millions $, dont 47,3 millions $ a été reçu en espèces à cette date. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31,3 millions $. À la suite de la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean le 4 octobre 2017, la Société a comptabilisé au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018 un ajustement du gain sur cession d'entreprise à la baisse de 0,6 million $.

PERTE DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES NON COURANTS

Au cours du trimestre, nous avons affiché une perte de change de 1,4 million $ sur les éléments monétaires non courants, comparativement à 0,6 million $ en 2017. Cette variation est principalement attribuable à l'effet défavorable des taux de change sur nos dépôts en devises, à la suite de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La récupération d'impôts sur le résultat s'est établie à 12,2 millions $ pour le premier trimestre, comparativement à 14,1 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Excluant le gain sur cession d'entreprises et la quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise, le taux d'imposition effectif s'est établi à 25,3 % pour le trimestre, comparativement à 28,9 % pour la période correspondante de 2017. La variation des taux d'imposition pour le trimestre découle des différences de taux d'imposition statutaires par pays appliqués sur les résultats des filiales.

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre perte nette pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 s'est établie à 5,2 millions $, comparativement à 31,1 millions $ en 2017. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 6,6 millions $, soit 0,18 $ par action (de base et diluée), par rapport à 32,1 millions $, soit 0,87 $ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier trimestre de 2018, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action a été de 37 181 000 (de base et dilué), comparativement à 36 883 000 (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de 2017.

Pour le premier trimestre, notre perte nette ajustée s'est établie à 33,9 millions $ (0,91 $ par action), comparativement à 36,0 millions $ (0,98 $ par action) en 2017.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Par rapport aux trimestres comparatifs, les revenus affichent des hausses, sauf pour le deuxième trimestre. Pour la première partie de l'hiver (T1), à la suite de notre décision d'augmenter notre offre de produits de 10,5 % sur le marché des destinations soleil et de 20,3 % sur le marché transatlantique, le nombre de voyageurs est en hausse, ainsi que les prix de vente moyens. Pour T2, le nombre de voyageurs était en baisse et les prix de vente moyens étaient en hausse sur le marché des destinations soleil. Pour la saison estivale, le nombre de voyageurs et les prix de vente moyens étaient en hausse sur l'ensemble de nos marchés par rapport à l'exercice précédent.

Quant à nos résultats d'exploitation, pour T1, la diminution de notre perte d'exploitation découle principalement de l'augmentation du nombre de voyageurs, combinée à une légère hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble de nos marchés, ainsi qu'à l'effet de change favorable sur nos coûts. Celle-ci a été atténuée par la baisse des coefficients d'occupation sur les destinations soleil. Pour T2, les hausses de nos prix de vente moyens sur les forfaits sud, combinées à nos efforts de réduction de coûts et d'amélioration de marge n'ont pas été suffisants pour compenser l'effet de change défavorable sur nos coûts. Pour la saison d'été, l'amélioration de notre résultat d'exploitation est attribuable à une augmentation du nombre de voyageurs, combinée à la hausse de nos prix de vente moyens et des coefficients d'occupation sur l'ensemble de nos marchés. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T2-2016 $	T3-2016 $	T4-2016 $	T1-2017 $	T2-2017 $	T3-2017 $	T4-2017 $	T1-2018 $
Revenus	888 221	663 591	612 111	689 332	884 310	733 152	698 551	725 782
Loyers d'aéronefs	38 749	31 946	32 843	36 103	37 361	32 390	26 285	30 169
Résultat d'exploitation	(13 701)	(2 990)	26 898	(50 671)	(15 061)	40 952	59 500	(45 795)
Résultat net	(23 817)	10 548	36 313	(31 054)	(6 155)	27 168	148 413	(5 233)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(24 952)	9 439	34 920	(32 073)	(8 354)	26 588	148 147	(6 588)
Résultat de base par action	(0,68)	0,26	0,95	(0,87)	(0,23)	0,72	4,00	(0,18)
Résultat dilué par action	(0,68)	0,26	0,95	(0,87)	(0,23)	0,72	3,97	(0,18)
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires	(25 333)	7 704	(20 497)	(32 073)	(8 354)	26 588	148 147	(6 588)
Résultat de base par action des activités poursuivies	(0,69)	0,21	(0,56)	(0,87)	(0,23)	0,72	4,00	(0,18)
Résultat dilué par action des activités poursuivies	(0,69)	0,21	(0,56)	(0,87)	(0,23)	0,72	3,97	(0,18)
Résultat d'exploitation ajusté [1]	(5 002)	15 964	46 497	(37 079)	1 508	59 055	78 541	(31 026)
Résultat net ajusté [1]	(11 868)	2 523	24 183	(36 039)	(8 100)	26 857	46 381	(33 868)
Résultat net ajusté par action [1]	(0,32)	0,07	0,66	(0,98)	(0,22)	0,73	1,24	(0,91)

[1] VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 janvier 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 749,3 millions $, comparativement à 593,6 millions $ au 31 octobre 2017. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 386,6 millions $ à la fin du premier trimestre de 2018, comparativement à 309,1 millions $ au 31 octobre 2017. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement de 362,4 millions $, soit un ratio de 1,36, par rapport à 386,6 millions $ et un ratio de 1,51 au 31 octobre 2017.

L'actif total a augmenté de 223,9 millions $ (15,4 %), passant de 1 453,2 millions $ le 31 octobre 2017 à 1 677,1 millions $ le 31 janvier 2018. Cette hausse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté plus loin. Les capitaux propres ont diminué de 13,9 millions $, passant de 577,9 millions $ au 31 octobre 2017 à 564,0 millions $ au 31 janvier 2018. Cette baisse découle d'une perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie de 12,6 millions $, combinée à la perte nette attribuable aux actionnaires de 6,6 millions $, partiellement compensées par le gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères de 3,7 millions $.

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 janvier		
(en milliers de dollars)	2018 $	2017 $	Écart $
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	107 774	116 383	(8 609)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	19 500	(24 286)	43 786
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 415	(357)	1 772
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	747	(577)	1 324
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	129 436	91 163	38 273

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au cours du premier trimestre, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 107,8 millions $, par rapport à 116,4 millions $ en 2017. Cette diminution de 8,6 millions $ est principalement attribuable à une baisse de 10,9 millions $ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement ont atteint 19,5 millions $ au cours du premier trimestre, comparativement à une utilisation de 24,3 millions $ en 2017, soit une augmentation de 43,8 millions $. Cette augmentation est principalement attribuable à la contrepartie reçue nette de la trésorerie cédée de 29,3 millions $ pour la disposition de notre filiale Jonview le 30 novembre 2017. De plus, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ont été inférieures de 9,5 millions $ par rapport à celles de 2017, dues aux acquisitions importantes liées à l'entretien et aux équipements d'aéronefs l'an dernier. Enfin, au cours du trimestre correspondant de 2017, la Société avait versé une contrepartie de 5,0 millions $ pour l'acquisition de la totalité des actions de la filiale Jonview.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont passés d'une utilisation de 0,4 million $ pour le premier trimestre de 2017 à des flux de trésorerie générés de 1,4 million $ en 2018, soit une augmentation de 1,8 million $. Cette augmentation est principalement attribuable à des exercices d'options totalisant 1,8 million $ en 2018, par rapport à aucun exercice d'options en 2017.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	31 janvier 2018 $	31 octobre 2017 $	Écart $	Principales sources d'explication des écarts importants
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	749 342	593 582	155 760	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	386 631	309 064	77 567	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	117 587	121 618	(4 031)	Encaissement des encaisses bailleurs à recevoir
Impôts sur le résultat à recevoir	26 653	17 418	9 235	Augmentation des impôts recouvrables compte tenu des pertes déductibles
Stocks	12 786	12 790	(4)	Aucun écart important
Charges payées d'avance	96 905	64 245	32 660	Augmentation des montants payés d'avance aux hôteliers due à la saisonnalité des opérations
Dépôts	50 625	52 129	(1 504)	Diminution des dépôts aux hôteliers due à la saisonnalité des opérations
Actifs détenus en vue de la vente	—	47 472	(47 472)	Vente de notre filiale Jonview en novembre 2017
Actifs d'impôt différé	27 088	16 286	10 802	Augmentation des impôts différés relatifs aux instruments financiers dérivés et aux pertes déductibles
Immobilisations corporelles	130 990	134 672	(3 682)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Immobilisations incorporelles	48 117	49 604	(1 487)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Instruments financiers dérivés	14 585	18 058	(3 473)	Appréciation du dollar par rapport à la devise américaine
Placement	15 381	15 888	(507)	Écart de taux de change, partiellement compensé par la quote-part du résultat net d'une coentreprise
Autres actifs	447	390	57	Aucun écart important
Passif				
Fournisseurs et autres créditeurs	300 131	245 013	55 118	Saisonnalité des opérations, partiellement compensée par l'écart de taux de change
Provision pour remise en état des aéronefs loués	51 312	47 917	3 395	Augmentation du nombre d'aéronefs et incidence du calendrier des entretiens, partiellement compensées par l'écart de taux de change
Impôts sur le résultat à payer	5 674	8 102	(2 428)	Paiement des soldes dus
Instruments financiers dérivés	26 832	8 278	18 554	Appréciation du dollar par rapport à la devise américaine
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	—	33 109	(33 109)	Vente de notre filiale Jonview en novembre 2017
Dépôts de clients et revenus différés	636 753	433 897	202 856	Saisonnalité des opérations
Autres passifs	91 246	96 813	(5 567)	Augmentation des avantages incitatifs reportés liés aux aéronefs
Passifs d'impôt différé	1 221	2 217	(996)	Diminution des impôts différés relatifs aux instruments financiers dérivés
Capitaux propres				
Capital-actions	218 383	215 444	2 939	Exercices d'options et émissions sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 375	17 817	(1 442)	Acquisitions d'UAP et exercices d'options, partiellement compensés par la charge liée aux paiements fondés sur des actions
Résultats non distribués	344 550	351 138	(6 588)	Perte nette
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	(8 028)	4 532	(12 560)	Perte nette sur les instruments financiers désignés dans des couvertures de flux de trésorerie
Montant cumulé des écarts de change	(7 312)	(11 061)	3 749	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FINANCEMENT

Au 14 mars 2018, la Société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement d'une facilité de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes d'émissions de lettres de crédit.

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50 millions $ aux fins de ses opérations. Selon l'entente, qui vient à échéance en 2020, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 millions $, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 janvier 2018, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers. Au 31 janvier 2018, ainsi qu'au 31 octobre 2017, la Société n'avait aucune obligation présentée à l'état de la situation financière.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location simple

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 1 770,2 millions $ au 31 janvier 2018 (1 745,2 millions $ au 31 octobre 2017) et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN (en milliers de dollars)	Au 31 janvier 2018 $	Au 31 octobre 2017 $
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	26 325	27 137
Contrats de cautionnement	407	701
Contrats de location simple		
Obligations en vertu de contrats de location simple	1 743 419	1 717 383
	1 770 151	1 745 221

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location simple sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75,0 millions $ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2018, un montant de 56,1 millions $ était utilisé, dont 50,1 millions $ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

De plus, la Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement en février au montant de 35,0 millions $. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Cette facilité permet, entre autres, à la Société d'émettre des contrats de cautionnement à certains de ses fournisseurs à qui des lettres de crédit étaient émises et pour lesquelles la Société devait céder en nantissement de la trésorerie égale au montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2018, un montant de 25,9 millions $ était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire gagée par des dépôts de 7,8 millions £ (13,7 millions $), laquelle est pleinement utilisée.

Au 31 janvier 2018, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait augmenté de 24,9 millions $ par rapport au 31 octobre 2017. Cette augmentation découle principalement des ententes signées durant le trimestre pour la location de deux Airbus A321ceo et deux Airbus A330, qui entreront en service durant l'exercice. L'augmentation a été partiellement atténuée par l'appréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain et par les remboursements effectués.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

ENDETTEMENT

La Société n'affiche aucune dette à l'état de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 631,0 millions $, soit une baisse de 29,7 millions $ comparativement au 31 octobre 2017. Cette baisse découle de la renégociation d'ententes pour la location de Airbus A330.

La dette totale nette a diminué de 185,4 millions $, passant de 67,1 millions $ au 31 octobre 2017 à un solde de trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale de 118,3 millions $ au 31 janvier 2018. La diminution de notre dette totale nette découle des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevés qu'en 2017, combinés à la diminution de notre dette totale.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 janvier 2018, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 9 mars 2018, il y avait un total de 37 416 779 actions à droit de vote en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 9 mars 2018, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 2 032 924, dont 1 599 142 pouvaient être exercées.

AUTRES

FLOTTE

La flotte d'Air Transat compte actuellement dix-huit Airbus A330 (332, 345 ou 375 sièges), dont deux sont entrés en service au cours de l'été 2017 et deux sont entrés en service au cours de l'hiver 2018, sept Airbus A310 (250 sièges), et sept Boeing 737-800 (189 sièges).

Durant l'hiver 2018, la Société bénéficie également d'ententes pour la location saisonnière de douze Boeing 737-800 (189 sièges) et de quatre Boeing 737-700 (149 sièges). Durant le deuxième trimestre de 2018, deux Airbus A320 (199 sièges) entreront en service et deux Boeing 737-800 (189 sièges) seront retirés de la flotte.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La Société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global [« AÉRG »] plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers. Les règles de transition de l'IFRS 9 prévoient une exemption permettant aux sociétés de continuer à appliquer la comptabilité de couverture actuelle selon l'IAS 39 jusqu'à ce que le modèle final de comptabilisation de couverture soit effectif.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1er novembre 2018, et l'application anticipée est permise. Mis à part l'impact possible de l'adoption de la comptabilité de couverture optionnelle selon IFRS 9, la Société ne prévoit pas que l'adoption de l'IFRS 9 aura un impact important sur ses états financiers. La Société continue d'évaluer l'impact d'adoption de l'IFRS 9 sur ses états financiers, notamment le choix à effectuer lors de la transition concernant la comptabilité de couverture.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1er novembre 2018, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers et prévoit compléter son analyse au cours des prochains trimestres.

IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle, l'IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17, la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge de loyer liée aux contrats de location simple.

L'application de l'IFRS 16 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1er novembre 2019, et l'application anticipée est permise dès l'application de la nouvelle norme IFRS 15 sur les revenus. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers et n'a pas déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 janvier 2018 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

PERSPECTIVES

Perspectives du second trimestre - Sur le marché des destinations soleil au départ du Canada, le principal marché de la Société durant l'hiver, la capacité de Transat est supérieure de 5,5 % à celle offerte l'an passé. À ce jour, 77 % de cette capacité est vendue, les réservations sont en avance de 4 % et les coefficients d'occupation sont inférieurs de 1,4 %. L'appréciation du dollar canadien, combinée à la hausse du coût du carburant, a actuellement un impact à la baisse sur les charges opérationnelles de 3,3 %. Les marges unitaires sont supérieures de 0,8 % à celles enregistrées à pareille date l'année dernière.

Les ouragans survenus en septembre dernier ont eu un effet important sur la performance du marché des destinations soleil au départ du Canada. En effet, les ouragans ont eu une incidence négative sur la performance de la destination Cuba (qui représente 25 % des capacités de la Société vers le Sud au second trimestre). Par ailleurs, il faut aussi noter que les réservations prises jusqu'en décembre 2017 présentaient des marges supérieures à celles de l'année précédente. Ceci est moins le cas depuis janvier.

Sur le marché transatlantique, où c'est la basse saison, la capacité de Transat est supérieure de 19 % à celle déployée l'hiver dernier. À ce jour, 68 % de cette capacité est vendue, les réservations sont en avance de 15 % et les coefficients d'occupation sont inférieurs de 4,9 %. Les marges unitaires sont inférieures de 1,2 % à celles enregistrées à pareille date l'année dernière.

En conséquence, et dans la mesure où ces tendances se maintiennent, la Société prévoit que les résultats du second trimestre seront similaires à ceux de 2017.

Perspectives de l'été - Sur le marché transatlantique, le principal marché de la Société durant l'été, la capacité de Transat est supérieure de 17 % à celle offerte en 2017. À ce jour, 30 % des sièges sont vendus. Les coefficients d'occupation sont similaires et les prix sont supérieurs de 1,7 % à ceux à pareille date l'an dernier. La hausse du coût du carburant, nette de la variation du dollar canadien à l'encontre du dollar américain, de l'euro et de la livre, entraîne actuellement une hausse des charges opérationnelles de 3,3 %. Les marges unitaires sont similaires à celles enregistrées à pareille date l'année dernière.

Au-delà de ces premières tendances, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions pour l'été 2018.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2018 $	Au 31 octobre 2017 $
ACTIFS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	749 342	593 582
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés *[note 5]*	336 531	258 964
Clients et autres débiteurs	117 587	121 618
Impôts sur le résultat à recevoir	11 553	2 318
Stocks	12 786	12 790
Charges payées d'avance	96 905	64 245
Instruments financiers dérivés	14 519	18 024
Partie courante des dépôts	17 440	18 487
Actifs détenus en vue de la vente *[note 4]*	—	47 472
Actifs courants	1 356 663	1 137 500
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés *[note 5]*	50 100	50 100
Dépôts	33 185	33 642
Impôts sur le résultat à recevoir	15 100	15 100
Actifs d'impôt différé	27 088	16 286
Immobilisations corporelles	130 990	134 672
Immobilisations incorporelles	48 117	49 604
Instruments financiers dérivés	66	34
Placement *[note 6]*	15 381	15 888
Autres actifs	447	390
Actifs non courants	320 474	315 716
	1 677 137	1 453 216
PASSIFS		
Fournisseurs et autres créditeurs	300 131	245 013
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	25 750	22 699
Impôts sur le résultat à payer	5 674	8 102
Dépôts de clients et revenus différés	636 753	433 897
Instruments financiers dérivés	25 951	8 123
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente *[note 4]*	—	33 109
Passifs courants	994 259	750 943
Provision pour remise en état des aéronefs loués *[note 7]*	25 562	25 218
Autres passifs *[note 9]*	91 246	96 813
Instruments financiers dérivés	881	155
Passifs d'impôt différé	1 221	2 217
Passifs non courants	118 910	124 403
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions *[note 10]*	218 383	215 444
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 375	17 817
Résultats non distribués	344 550	351 138
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	(8 028)	4 532
Montant cumulé des écarts de change	(7 312)	(11 061)
	563 968	577 870
	1 677 137	1 453 216

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

AVIS

Les auditeurs indépendants de la Société n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires condensés ci-joints

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 janvier 2018 $	2017 $
Revenus	725 782	689 332
Charges d'exploitation		
Coûts liés à la prestation de services touristiques	362 266	372 006
Salaires et avantages du personnel	93 790	89 677
Carburant d'aéronefs	78 927	63 706
Entretien d'aéronefs	53 167	42 800
Loyer d'aéronefs	30 169	36 103
Frais d'aéroports et de navigation	27 014	24 104
Commissions	28 351	28 791
Autres coûts aériens	48 341	42 754
Autres	35 020	29 439
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise	(237)	(3 583)
Amortissement	14 769	14 206
	771 577	740 003
Résultat d'exploitation	(45 795)	(50 671)
Coûts de financement	461	444
Revenus du financement	(3 741)	(1 757)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	4 219	(4 804)
Gain sur cession d'entreprises *[note 4]*	(30 696)	—
Perte de change sur les éléments monétaires non courants	1 431	557
Résultat avant charge d'impôts	(17 469)	(45 111)
Impôts sur le résultat (récupération)		
Exigibles	(4 951)	(14 937)
Différés	(7 285)	880
	(12 236)	(14 057)
Résultat net de la période	(5 233)	(31 054)
Résultat net attribuable aux :		
Actionnaires	(6 588)	(32 073)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 355	1 019
	(5 233)	(31 054)
Résultat par action *[note 10]*		
De base	(0,18)	(0,87)
Dilué	(0,18)	(0,87)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 janvier 2018 $	2017 $
Résultat net de la période	(5 233)	(31 054)
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés en résultat net		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(18 230)	(5 446)
Reclassement en résultat net	1 128	(239)
Impôts différés	4 542	1 529
	(12 560)	(4 156)
Gain (perte) de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	3 749	(2 618)
Total des autres éléments du résultat global	(8 811)	(6 774)
Résultat global de la période	(14 044)	(37 828)
Résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	(15 399)	(37 934)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 355	106
	(14 044)	(37 828)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)	Capital-actions $	Provision pour paiements fondés sur des actions $	Résultats non distribués $	Cumul des autres éléments du résultat global: Profit (perte) latent sur les couvertures de flux de trésorerie $	Cumul des autres éléments du résultat global: Montant cumulé des écarts de change $	Total $	Participations ne donnant pas le contrôle $	Total des capitaux propres $
Solde au 31 octobre 2016	214 250	17 849	218 821	2 211	11 255	464 386	—	464 386
Résultat net de la période	—	—	(32 073)	—	—	(32 073)	1 019	(31 054)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(4 156)	(1 705)	(5 861)	(913)	(6 774)
Résultat global de la période	—	—	(32 073)	(4 156)	(1 705)	(37 934)	106	(37 828)
Émission sur le capital autorisé	273	—	—	—	—	273	—	273
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	204	—	—	—	204	—	204
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(630)	(630)
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(900)	—	—	(900)	900	—
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(1 289)	(1 289)
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(913)	(913)	913	—
	273	204	(900)	—	(913)	(1 336)	(106)	(1 442)
Solde au 31 janvier 2017	214 523	18 053	185 848	(1 945)	8 637	425 116	—	425 116
Résultat net de la période	—	—	166 381	—	—	166 381	3 045	169 426
Autres éléments du résultat global	—	—	1 096	6 477	(19 306)	(11 733)	(392)	(12 125)
Résultat global de la période	—	—	167 477	6 477	(19 306)	154 648	2 653	157 301
Émission sur le capital autorisé	821	—	—	—	—	821	—	821
Exercice d'options	100	(31)	—	—	—	69	—	69
Acquisition d'UAP	—	(312)	—	—	—	(312)	—	(312)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	107	—	—	—	107	—	107
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(3 817)	(3 817)
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(2 187)	—	—	(2 187)	2 187	—
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(1 415)	(1 415)
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(392)	(392)	392	—
	921	(236)	(2 187)	—	(392)	(1 894)	(2 653)	(4 547)
Solde au 31 octobre 2017	215 444	17 817	351 138	4 532	(11 061)	577 870	—	577 870
Résultat net de la période	—	—	(6 588)	—	—	(6 588)	1 355	(5 233)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(12 560)	3 749	(8 811)	—	(8 811)
Résultat global de la période	—	—	(6 588)	(12 560)	3 749	(15 399)	1 355	(14 044)
Émission sur le capital autorisé	312	—	—	—	—	312	—	312
Exercice d'options	2 627	(794)	—	—	—	1 833	—	1 833
Acquisition d'UAP	—	(1 155)	—	—	—	(1 155)	—	(1 155)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	507	—	—	—	507	—	507
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(191)	(191)
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(1 164)	(1 164)
	2 939	(1 442)	—	—	—	1 497	(1 355)	142
Solde au 31 janvier 2018	218 383	16 375	344 550	(8 028)	(7 312)	563 968	—	563 968

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 janvier 2018 $	2017 $
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net de la période	(5 233)	(31 054)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds :		
Amortissement	14 769	14 206
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	4 219	(4 804)
Gain sur cession d'entreprises	(30 696)	—
Perte de change sur les éléments monétaires non courants	1 431	557
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise	(237)	(3 583)
Impôts différés	(7 285)	880
Avantages du personnel	700	689
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	507	204
	(21 825)	(22 905)
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	128 212	139 120
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	3 395	1 704
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(2 008)	(1 536)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	107 774	116 383
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(9 761)	(19 303)
Contrepartie versée pour une entreprise acquise	—	(4 983)
Contrepartie reçue pour une entreprise cédée, nette de la trésorerie cédée	29 261	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	19 500	(24 286)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission d'actions	2 145	273
Rachat d'actions lié à la rémunération à base d'actions	(539)	—
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(191)	(630)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 415	(357)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	747	(577)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	129 436	91 163
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en vue de la vente au début de la période	26 324	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	593 582	363 664
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	749 342	454 827
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)		
Impôts sur les bénéfices payés (récupérés), nets	7 479	822
Intérêts payés	117	129

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers $ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la «Société»], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé d'un voyagiste implanté au Canada, lequel est intégré verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution, à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 14 mars 2018.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire.*

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » qui ont été évalués à la juste valeur.

Note 3 MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La Société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers. Les règles de transition de l'IFRS 9 prévoient une exemption permettant aux sociétés de continuer à appliquer la comptabilité de couverture actuelle selon l'IAS 39 jusqu'à ce que le modèle final de comptabilisation de couverture soit effectif.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1er novembre 2018, et l'application anticipée est permise. Mis à part l'impact possible de l'adoption de la comptabilité de couverture optionnelle selon IFRS 9, la Société ne prévoit pas que l'adoption de l'IFRS 9 aura un impact important sur ses états financiers. La Société continue d'évaluer l'impact d'adoption de l'IFRS 9 sur ses états financiers, notamment le choix à effectuer lors de la transition concernant la comptabilité de couverture.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15*, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1er novembre 2018, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers et prévoit compléter son analyse au cours des prochains trimestres.

IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle, l'IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17, la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge de loyer liée aux contrats de location simple.

L'application de l'IFRS 16 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1er novembre 2019, et l'application anticipée est permise dès l'application de la nouvelle norme IFRS 15 sur les revenus. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers et n'a pas déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

Note 4 CESSIONS D'ENTREPRISES

JONVIEW CANADA INC.

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview Canada inc. [« Jonview »], qui exploite des activités de voyagiste réceptif au Canada, à la multinationale japonaise H.I.S. Co. Ltd., spécialisée dans la distribution de voyages, suite à l'approbation de la transaction par le Bureau de la concurrence du Canada et au respect d'autres conditions habituelles. Le prix de vente prévu s'élève à 48 433 $, dont 47 329 $ a été reçu en espèces à cette date. La filiale cédée avait un actif net de 12 967 $ au 30 novembre 2017. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31 264 $, net des frais de transaction de 486 $ et du montant de 3 716 $ dû au Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec [« Fonds »], dont 3 278 $ a été payé en espèces durant le trimestre, à titre de complément au prix de rachat de la participation de 19,93 % du Fonds en décembre 2016. Le prix de vente est toujours soumis à certains ajustements, en raison d'un ajustement de fonds de roulement.

Les activités de Jonview ne représentant pas pour la Société une ligne d'activité principale et distincte, les résultats de Jonview sont inclus dans les résultats des activités poursuivies de la Société aux états consolidés des résultats et du résultat global pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018. Au 31 octobre 2017, les actifs et les passifs de Jonview ont été présentés comme détenus en vue de la vente aux états consolidés de la situation financière.

Les actifs et les passifs cédés en lien avec Jonview se détaillent comme suit :

	2018 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14 304)
Autres actifs courants	(10 812)
Actifs non courants	(2 945)
Passifs courants	14 904
Passifs non courants	190
Actif net cédé	(12 967)
Contrepartie reçue en trésorerie	47 329
Contrepartie versée au Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec (FSTQ)	(3 278)
Coûts de transaction réglés en espèces	(486)
Trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	(14 304)
Flux de trésorerie générés par la cession de Jonview	29 261

OCEAN HOTELS

Le 4 octobre 2017, la Société a conclu la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean à H10 Hotels pour un montant de 150 500 $ US [187 500 $], reçu en espèces. La participation cédée avait une valeur comptable de 97 252 $ au 4 octobre 2017. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 86 049 $, net des frais de transaction de 1 897 $, ainsi qu'un gain de change de 15 478 $ réalisé à la suite du reclassement du montant cumulé des écarts de change lié au placement. Selon les termes de l'entente, le prix de vente a été ajusté à la baisse de 1 789 $ US [2 302 $] au 31 janvier 2018, et totalise ainsi 148 725 $ US [185 198 $], sous réserve de certains ajustements qui pourraient avoir lieu jusqu'à 24 mois après la transaction.

Note 5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 janvier 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 316 638 $ [239 974 $ au 31 octobre 2017] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 69 993 $, dont 50 100 $ est présenté hors de l'actif à court terme, [69 090 $ au 31 octobre 2017, dont 50 100 $ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 6 PLACEMENT

La variation de notre participation de 50 % dans une coentreprise, Desarrollo, se présente comme suit :

	$
Solde au 31 octobre 2017	15 888
Quote-part du résultat net	237
Écart de conversion	(744)
Solde au 31 janvier 2018	15 381

Le placement a été converti au taux USD/CAD de 1,2294 au 31 janvier 2018 [1,2898 au 31 octobre 2017].

Note 7 PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

La provision pour remise en état des aéronefs loués est liée à l'obligation d'entretien des aéronefs loués et aux pièces de rechange utilisées par le transporteur aérien de la Société dans le cadre des contrats de location simple. La variation de la provision pour remise en état des aéronefs loués pour le trimestre clos le 31 janvier se détaille comme suit :

	$
Solde au 31 octobre 2017	47 917
Provisions supplémentaires	7 307
Montants imputés à la provision	(3 912)
Solde au 31 janvier 2018	51 312
Provisions courantes	25 750
Provisions non courantes	25 562
Solde au 31 janvier 2018	51 312

Note 8 DETTE À LONG TERME

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50 000 $ pour les fins de ses opérations. Selon l'entente, qui vient à échéance en 2020, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 000 $, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 janvier 2018, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75 000 $ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2018, un montant de 56 052 $ était utilisé [54 847 $ au 31 octobre 2017] dont 50 100 $ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

Note 9 AUTRES PASSIFS

	Au 31 janvier 2018 $	Au 31 octobre 2017 $
Avantages du personnel	41 231	40 764
Avantages incitatifs reportés	24 177	29 649
Participations ne donnant pas le contrôle	25 838	26 400
	91 246	96 813

Note 10 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la Société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	$
Solde au 31 octobre 2016	36 859 165	214 250
Émission de la trésorerie	52 554	273
Solde au 31 janvier 2017	36 911 719	214 523
Émission de la trésorerie	142 686	821
Exercice d'options	9 221	100
Solde au 31 octobre 2017	37 063 626	215 444
Émission de la trésorerie	32 892	312
Exercice d'options	287 485	2 627
Solde au 31 janvier 2018	37 384 003	218 383

Au 31 janvier 2018, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 3 442 353 et à 33 941 650 [3 457 571 et à 33 606 055 au 31 octobre 2017].

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré ($)
Solde au 31 octobre 2017	2 246 032	10,57
Attribuées	157 735	10,94
Exercées	(287 485)	6,38
Annulées	(83 358)	13,99
Solde au 31 janvier 2018	2 032 924	11,06
Options pouvant être exercées au 31 janvier 2018	1 599 142	11,25

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2018	2017
(en milliers, sauf les montants par action)	$	$
NUMÉRATEUR		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société servant au calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	(6 588)	(32 073)
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	37 181	36 883
Effet des titres dilutifs		
Options d'achat d'actions	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 181	36 883
Résultat par action		
De base	(0,18)	(0,87)
Dilué	(0,18)	(0,87)

Étant donnée la perte nette enregistrée au cours des trimestres clos les 31 janvier 2018 et 2017, les 2 032 924 et 2 492 834 options d'achat d'actions en circulation, respectivement, ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif.

Note 11 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 8, 10, 18, 25 et 26 des états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2017 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 janvier 2018, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 407 $. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 janvier 2018, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

La Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement en février au montant de 35 000 $. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 janvier 2018, un montant de 25 901 $ était utilisé en vertu de cette facilité.

Note 12 INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

transat